



Septembre 1979 – Installation de la cabine téléphonique

1979 – GACOGNE classé zone de « Piémont »

Cette année, nous en sommes au 10<sup>ème</sup> épisode des évènements de GACOGNE. Il débute en 1977, année marquée par des élections municipales qui reconduiront **M. ALBAN André** dans ses fonctions de **Maire** pour un troisième mandat qui cessera, début 1978, par sa démission.

En 1977, c'est **Valéry GISCARD d'ESTAING** qui est **Président de la République** depuis son élection le 19 mai 1974. Un fait marquant intervient durant la première partie de son septennat : l'abaissement de l'âge de la majorité civile et du droit de vote qui passe de 20 à 18 ans. **Raymond BARRE**, ancien professeur d'université, a été nommé **Premier ministre** après la démission de **Jacques CHIRAC** en août 1976.

La mission de VGD est particulièrement difficile. Confronté à la crise économique mondiale consécutive à l'envolée du pétrole, il imposera une politique de rigueur qui sera fortement contrée, en particulier par le R.P.R. (Rassemblement pour la République) formé par Jacques CHIRAC.

Le 26 Avril 1981, lors des élections présidentielles, le président Giscard d'Estaing trouve, face à lui, au premier tour de scrutin, à la fois **François MITTERRAND** pour les socialistes, **Georges Marchais** pour les communistes, mais aussi **Jacques CHIRAC**.

Le 10 mai 1981, **François MITTERRAND** bat le président sortant au second tour, avec 51,7% des suffrages. Surnommé le « virtuose de la politique », son ascension à l'Elysée met fin à 23 ans d'opposition pour la gauche et, pour la première fois depuis 1947, les communistes intègrent le gouvernement. Elu député de la Nièvre depuis novembre 1946, **François MITTERRAND** est l'homme qui, en 1971, a contribué à la naissance du parti socialiste dont il devint Premier Secrétaire. IVème président de la Vème République, il cumulera deux septennats, qui le mèneront jusqu'en 1995.

Un socialiste à l'Elysée ! Cela ne s'était pas vu depuis **Vincent Auriol** en 1947.

C'est **Pierre MAUROY**, député et maire de LILLE, qui sera nommé Premier ministre en Mai 1981.

Les principales actions de ce gouvernement seront : les nationalisations, la décentralisation, la réforme de l'audiovisuel, l'abolition de la peine de mort, l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite, l'impôt sur les grandes fortunes en 1981.

### Voici le 10<sup>ème</sup> épisode des évènements municipaux de Gacogne :

#### 1977

L'année 1977 commence par des élections municipales qui ont lieu en mars. Mais, peut-être est-il intéressant de rappeler la composition du conseil municipal sortant qui comprenait 13 membres élus en 1971 :

- ALBAN André, Maire depuis 1965, réélu en 1971 ;
- ROBIN Ernest, Adjoint au Maire depuis 1965, réélu en 1971 ;
- 9 autres conseillers : MM. JEANGUYOT Henri, PIC Henri, HONGLER Henri, CAMUZAT Paul, GIN Lucien, DUVERGEY André, BAUDIN Bernard, MARATRAT Fernand, MINIAU Maurice.

Les élections municipales des 18 et 20 mars 1977 désignent une nouvelle équipe qui se compose de 11 élus dénommés ci-après :

CHAPUIS Gustave, PERRIER Roger Emile, LECLERC Bernard, CAMUZAT Paul, POLGE Francis, LAUMAIN Maurice, FERTILLE Paule (seule femme dans ce monde d'hommes), PETITIMBERT Roger, FICHOT Pierre, de BAUFFREMONT Charles, ALBAN André.

Le 27 mars 1977, les nouveaux conseillers procèdent à l'élection du Maire et de 2 Adjoint. En voici les résultats :

#### Election du Maire

- 11 suffrages exprimés dont 7 voix en faveur de **M. ALBAN André**, maire sortant, reconduit une nouvelle fois dans ses fonctions de **Maire**.

#### Election de 2 Adjoint

- 11 suffrages exprimés dont 7 voix en faveur de **M. POLGE Francis** proclamé **Premier Adjoint** ;
- 11 suffrages exprimés dont 7 voix en faveur de **M. PERRIER Roger** proclamé **Second Adjoint**.

#### Caveau provisoire au cimetière

En Avril, décision est prise par le Conseil Municipal de faire installer un caveau provisoire de trois places en préfabriqué par l'Entrepreneur Pierre FRITSCH à CORBIGNY pour un coût de 2 267 francs.

#### Installation d'un poste de téléphone à la Mairie et à l'Ecole

Jugeant qu'un poste téléphonique s'avèrerait très utile à la Mairie, avec basculeur pour l'Ecole, le Conseil charge le Maire de traiter avec les services des PTT pour cet aménagement.

#### Achat d'un branchement d'eau au cimetière

Il est décidé, à l'unanimité, l'achat d'un branchement d'eau, installation d'une grande nécessité, afin de doter le cimetière d'une prise d'eau. L'Association Syndicale du Bourg, instituée en 1968, ayant encore un branchement de libre, accepte de l'attribuer à la Commune. Il est décidé de procéder à l'achat de ce branchement pour un montant de 1 881,60 F.

#### Subventions accordées aux forains pour la fête patronale de la Saint-Laurent

Afin d'alléger leurs frais de déplacement, des subventions sont accordées à :

- M. BALLU Roland pour son manège et son tir ;
- M. GEENEN Gérard pour son karting.

#### Collecte et incinération des ordures ménagères

Suite à la création d'une usine d'incinération d'ordures ménagères à RIX, la Sous-Préfecture propose à la Commune de GACOGNE de participer :

- au circuit de ramassage,
- à l'usine d'incinération des ordures ménagères.

Après avoir délibéré, le Conseil décide de différer sa participation.

*En Septembre 1977, un fait est à souligner : Les membres du Conseil sont convoqués pour une réunion de Conseil qui doit avoir lieu le 25 Septembre 1977. Sur les 11 élus, 2 seulement sont absents. Toutefois, cette réunion ne s'achèvera pas, la séance ayant été suspendue pour mésentente.*

#### Mise à disposition de la salle de la mairie à des partis politiques

A la demande des conseillers, un vote à bulletins secret est organisé. Il en résulte un refus de mise à disposition de la salle de la mairie aux partis politiques pour y organiser des réunions en dehors des périodes de campagne électorales.

### Rénovation de la plaque du Lieutenant GAUGEY

En novembre, il est décidé de rénover la plaque située sur le mur de l'école, à la mémoire de cet ancien instituteur mort au champ d'honneur en 1940.

### Visite de M. François MITTERAND à la mairie de GACOGNE

Au cours de la séance du Conseil Municipal en date du 27 Novembre 1977, le Maire donne lecture d'une lettre de M. François MITTERAND remerciant le Conseil pour l'excellent accueil qui lui a été réservé lors de sa récente visite dans la Commune.

### Classement de communes en zone de montagne

Le Dr BERRIER, Sénateur, a déposé un vœu demandant le classement en zone de montagne des communes de MHERE, GACOGNE et VAUCLAIX.

*Il est à noter que deux conseillers refuseront de signer le procès-verbal de la réunion du 27 Novembre 1977 qu'ils jugent incomplet et les délibérations non conformes.*

### **1978**

Le conseil municipal, convoqué à la séance du 5 février 1978, n'est pas en nombre suffisant pour délibérer : 6 conseillers sont absents sur les 11 élus. En conséquence, cette réunion est reportée au 27 février 1978.

### Automatisation du réseau téléphonique

Au cours de la réunion du 27 février 1978, annonce est faite de cette automatisation programmée pour le mois de février 1979, laquelle doit améliorer très sensiblement l'écoulement du trafic téléphonique.

### Ordures ménagères

Des travaux, qui seront confiés à l'Entreprise PAGANIE, vont être effectués au dépôt d'ordures communal. Le coût des ordures ménagères est fixé à 47,40 F par an et par habitant.

### Organisation de nouvelles élections municipales

Consécutivement à la démission du Maire, M. André ALBAN, de nouvelles élections municipales sont organisées qui ont lieu le 21 mai 1978. Le nouveau Conseil est composé de 11 élus :

MM. CHAPUIS Gustave, PERRIER Roger Emile, LECLERC Bernard, CAMUZAT Paul, POLGE Francis, LAUMAIN Maurice, PETITIMBERT Roger, FICHOT Pierre, de BAUFFREMONT Charles, BOURLOT Robert, Melle FERTILLE.

L'élection du maire et des adjoints a lieu le 28 mai 1978.

- Election du maire
- Suffrages exprimés : 7, dont 6 voix en faveur de **M. POLGE Francis** qui est proclamé **Maire**.
- Election de 2 adjoints
- 7 suffrages exprimés, dont 6 voix en faveur de **M. BOURLOT Robert** proclamé **Premier Adjoint**.
- 6 suffrages exprimés, dont 6 voix en faveur de **M. PERRIER Roger** proclamé **Second Adjoint**.

Le 30 juillet de cette même année, M. Gustave CHAPUIS, membre du conseil, donnera sa démission, laquelle sera acceptée par M. le Préfet. Le nouveau conseil municipal se verra donc réduit à 10 membres.

### Arrivée de nouveaux instituteurs

M. et Mme BALAGNA assureront la rentrée des classes de GACOGNE en septembre 1978.

En raison de sa vétusté, il est envisagé la modernisation de l'appartement de fonction des instituteurs, en particulier, la salle d'eau et la cuisine, ainsi que la réfection de l'électricité et de la plomberie.

En outre, il est décidé, grâce à la subvention de 70 % du fonds scolaire, de procéder au remplacement d'un maximum de fenêtres à l'école et à la réfection des WC extérieurs.

#### Adhésion à la Bibliothèque Centrale des Prêts de la Nièvre (Passage du bibliobus)

Une subvention de 0,20 F par habitant est accordée à cette association qui va permettre aux élèves de GACOGNE de bénéficier de prêts de livres gratuits sous la responsabilité de l'Instituteur, M. BALAGNA. En 1978, l'effectif de l'école est de 23 élèves.

Les membres du Conseil demandent que les démarches nécessaires soient faites afin que ce service départemental s'étende à l'ensemble des habitants de la Commune.

#### Automatisation du téléphone

Les travaux de canalisation relatifs à cette automatisation commenceront le 2 août 1978. A l'occasion de ces travaux, un local PTT va être construit sur le terrain communal du presbytère. L'emplacement a été choisi pour ne pas porter préjudice au locataire du presbytère ni aux utilisateurs de la bascule communale. Il est décidé de donner une partie du terrain communal de 3m x 2m situé dans le Bourg de GACOGNE afin que les PTT puissent construire un abri pour les nouvelles lignes téléphoniques destinées à l'automatisation téléphonique de la commune.

#### Visite du Préfet en septembre 1978

A cette occasion, de nombreuses questions lui seront posées par les élus dont voici quelques exemples :

- Adduction d'eau des écarts,
- Réouverture de la Poste,
- Classement de la commune en zone de montagne,
- Remboursement de l'exonération trentenaire des forestiers ;
- Subvention, par le fonds forestier, pour l'entretien de la voirie détériorée par les débardages.

#### Election d'un Second Adjoint pour remplacer M. PERRIER

A la suite du décès du regretté, M. Roger Emile PERRIER, des élections sont organisées pour assurer son remplacement. Les résultats sont les suivants :

- 7 suffrages exprimés dont 5 voix en faveur de **M. CAMUZAT Paul** proclamé **Second Adjoint**.

#### Travaux à réaliser à l'école

Le devis relatif au remplacement de 5 fenêtres et à la modernisation des WC extérieurs de l'école sera subventionné presque en totalité par le fonds d'Aide Scolaire.

#### Ordures ménagères

Il est décidé, pour 1979, d'instaurer une taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le Conseil Municipal déplore le non respect des décrets municipaux en matière de dépôts d'ordures. Deux habitants de la commune vont recevoir un avertissement à ce sujet.

#### Réunion des maires du Canton de CORBIGNY avec M. le Préfet le 12 septembre 1978

Le maire de GACOGNE obtient certaines réponses aux questions posées :

- Réponse négative en ce qui concerne la réouverture de la Poste ;
- Procédure en cours pour faire entrer GACOGNE dans une zone de montagne (catégorie zone de Piedmont).

#### Cabine téléphonique

L'administration des PTT va être contactée pour avoir confirmation qu'une cabine téléphonique doit être installée au Bourg.

### Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Une forte dépense annuelle est supportée par la commune au profit du centre d'enlèvements d'ordures ménagères. Le Conseil considère que la taxe d'enlèvement représente en réalité la rémunération d'un service rendu et qu'il est équitable qu'elle soit imposée à ceux qui en profite directement. Cette taxe à recouvrer sera réajustée annuellement en fonction des sommes demandées par ceux qui effectueront le ramassage.

### Colis de Noël

Fin 1978, le colis des anciens a été distribué à 81 personnes.

### 1979

#### Téléphone

La mise en automatique du téléphone dans la commune doit avoir lieu le 8 mars 1979.

La cabine téléphonique qui va être installée par les PTT, sur la place de l'église, au cours de cette année 1979, fonctionnera avec des pièces de monnaie. Les frais d'éclairage, d'entretien et de surveillance seront du ressort de la commune.

Cet aménagement aura pour conséquence la suppression des postes publics installés dans la plupart des hameaux. Chacune des suppressions représentera une économie de 35 F par abonnement bimestriel.

#### Cantine scolaire

En 1978, 2 262 repas ont été servis dont 405 gratuits. Il est précisé que grâce au personnel de service, ces repas étaient d'excellente qualité. A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1979, le prix du repas passera à 5 F pour les familles au lieu de 4,50 F précédemment.

#### Déneigement des routes de la commune

Des gravillons sont déposés dans plusieurs endroits et M. DUCROT de BRASSY sera contacté à chaque fois qu'il sera nécessaire de déneiger les routes.

#### Primes zone de montagne – catégorie « Piedmont »

M. Le Ministre de l'Agriculture a donné son agrément pour que GACOGNE bénéficie de l'indemnité spéciale de « Piedmont ». M. le Préfet précise qu'aucun éleveur ne doit être écarté du bénéfice de cette indemnisation dite de « Piedmont », sans considération d'âge, de complémentarité de revenus, sans minimum d'UGB à l'hivernage.

#### Voirie

Les périodes de fort gel enregistrées fin 1978 – début 1979 ont eu pour conséquences des détériorations importantes sur les routes de la commune. Le Conseil fait appel au F.S.I.R. pour faire face aux dépenses à engager pour la remise en état de la voirie.

#### Menace de fermeture de 2 classes à l'Ecole de GACOGNE

- Suite aux dispositions visant à la restructuration et au déploiement des moyens du Ministère de l'Education, avec le retour de fait à la grille GUICHARD de 26 élèves par classe pour la rentrée de septembre 1979 ;
- considérant qu'il s'agit d'un pas de plus vers la désertification d'une zone rurale ;
- compte-tenu de l'effort financier très important qui a été fait pour la modernisation de l'Ecole comparé aux ressources de la commune,

le conseil sollicite le maintien des deux classes, tout en prenant les mesures nécessaires pour l'accueil sur place de tous les enfants d'âge préscolaire.

Le 25 mars 1979, M. le Préfet assure que 2 classes seront maintenues à la rentrée 79-80. L'Inspecteur d'Académie confirme l'information faite par le Préfet, mais propose d'avantage un regroupement pédagogique au niveau de la préscolarisation.

### Téléphone automatique

La quasi-totalité des habitants de GACOGNE est personnellement pourvue d'une installation téléphonique. En conséquence, les postes publics installés dans les hameaux n'ont plus de raison d'être, les gérants en ayant demandé le transfert à leur compte.

### Organisation du bureau de vote pour les Elections Européennes

En juin, suite à la réception d'une lettre du Préfet quant à ces élections, le Conseil Municipal de GACOGNE condamne la décision européenne sur les heures d'ouverture des bureaux de vote. Néanmoins, il assurera l'organisation de ce scrutin. Un conseiller s'oppose énergiquement à cette décision et ne veut participer que deux heures aux opérations de vote.

### Place de l'Eglise

Le tilleul, qui daterait de la révolution de 1848, occasionne des dégâts dans une propriété privée. Il devra être abattu. Soucieux de conserver le charme de cette place, il est projeté d'étudier un plan d'agrémentation. Quelques temps après, les autorités de tutelle font observer que les éventuels aménagements de la place devraient être soumis à l'agrément de la Commission des Sites, ce lieu étant classé depuis 1935.

### Microsignalisation

La commune de GACOGNE ne dépend pas du Parc du Morvan. En conséquence, elle ne pourra prétendre à une subvention. Toutefois, il s'avère qu'une telle réalisation est indispensable. Une étude va être faite dans ce sens.

### Cabine téléphonique

En septembre 1979, cette cabine est installée sur la place, mais n'est pas encore en fonctionnement. Les PTT vont être relancés pour qu'elle puisse être utilisée et éclairée très rapidement.

### Ramassage des ordures ménagères

L'usine de CORBIGNY est maintenant en fonctionnement. La commune de GACOGNE envisage de s'y rattacher à condition que soient résolus, lors de son adhésion, les problèmes de tri des ordures, des gros déchets et du porte à porte.

### Travaux sur la commune

La modernisation des WC de l'école est terminée. Toutefois, l'entretien des routes subit un important retard très préjudiciable. En effet, après un hiver particulièrement rigoureux, les chaussées communales et la D977 sont fortement détériorées.

### Regroupement pédagogique

GACOGNE envisage ce regroupement avec la commune de MHERE. Les parents d'élèves, les représentants de la Municipalité et l'Inspecteur d'Académie se sont réunis au sujet de ce regroupement. L'ensemble de ce groupe de travail s'est montré favorable à la réalisation de ce projet qui permet le maintien des écoles et supprimera les problèmes de la classe unique. Il reste à résoudre le transport et à harmoniser les « cantines ». L'achat d'un bus est envisagé. Un syndicat intercommunal GACOGNE-MHERE va être créé à cet effet.

### Retraite du cantonnier

M. BLEUX ayant demandé à faire valoir ses droits à la retraite, il est décidé de maintenir ce poste en engageant un « homme d'entretien ».

### Ordures ménagères

Le ramassage par les services d'incinération vient de commencer. Un calendrier des dates de ramassage va être publié. En conséquence, le dépôt communal sera prochainement relevé, égalisé, puis recouvert. Ensuite, il sera clôturé, puis totalement interdit. Une solution devra être apportée pour les « gros déchets ».

### 1980

#### Inflation prévisible en 1980

Dans le projet de Budget Primitif établi pour l'année 1980, il est fait mention d'une inflation prévisible de 12,5 %. Il est envisagé d'appliquer ce pourcentage aux Contributions Directes.

#### Projet d'arrêté préfectoral sur la collecte et le traitement des ordures ménagères

Au printemps 1980, l'examen de ce projet fait craindre des dépenses supplémentaires pour les communes. La municipalité de GACOGNE souhaite :

- une organisation intercommunale ou intercantonale de ramassage et traitement des déchets spéciaux ;
- une aide financière spéciale dans l'éventualité de ramassages fréquents dans les petites communes ;
- une organisation départementale de ramassage et de traitement des déchets volumineux ;
- que les collectes sélectives de verre, papier, etc. soient aidées financièrement pour les communes qui les organiseraient.

En octobre, GACOGNE accepte d'adhérer au projet d'un syndicat intercommunal pour le ramassage des ordures ménagères par l'Usine de CORBIGNY.

#### Création d'un Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique (SIRP) des écoles de MHERE et de GACOGNE

La commune de GACOGNE décide de s'associer à la commune de MHERE en vue de la création d'un syndicat pour le regroupement de leur école respective. Le syndicat a pour objet la réalisation du regroupement, la mise à sa disposition des moyens matériels nécessaires, l'organisation du ramassage et du transport des élèves, ainsi que, d'une manière générale, toute demande ou intervention nécessaires au bon fonctionnement de l'institution. Ce syndicat est formé pour une durée illimitée.

#### Achat d'un car pour le transport scolaire du SIRP de MHERE-GACOGNE

Cet achat sera subventionné à 50 % par l'Etat. La différence restant à la charge des deux communes fera l'objet d'un emprunt auprès du Département.

#### F.D.E.C. – Fonds Départemental d'Equipement des Communes créé par le Conseil Général de la Nièvre

Suite à la réunion des maires du Canton en date du 8 août 1980 pour la répartition de la dotation cantonale 1981, il est décidé l'exécution des projets suivants :

- Mise en conformité de l'installation électrique de la mairie et de la cantine scolaire ;
- Grosse réparation du mur de soutènement du chemin communal d'accès au hameau du Mont ;
- Nettoyage du dépôt communal d'ordures ménagères, ainsi que recouvrement et arasement du dépôt qui a cessé d'être utilisé ;
- Réalisation d'une première tranche de signalisation des voies et hameaux de la commune.

Ces aménagements seront financés à hauteur de 35 % par le F.D.E.C.

#### Syndicat intercommunal de ramassage et traitement des ordures ménagères de la région de CORBIGNY

21 communes, dont GACOGNE, se sont regroupées pour créer un syndicat ayant pour objet la collecte des ordures ménagères et leur traitement dans l'usine d'incinération qui a été construite à CORBIGNY. Les dépenses d'investissement et de fonctionnement du syndicat seront réparties proportionnellement pour chaque commune, en tenant compte de la population et du nombre de ramassages. En conséquence, Commune de GACOGNE se retire du SIVOM du Canton de LORMES auquel elle adhérait pour l'enlèvement des ordures ménagères.

### Déneigement

La municipalité estime que devant les difficultés pour obtenir un service adapté aux besoins et aux possibilités de la Commune, la meilleure formule semble être de disposer d'un traineau dont la traction serait mise en concours sur la base d'un cahier des charges et d'étudier la possibilité d'acquérir un engin.

### Organisation des emplois communaux – Nomination d'un Employé Communal

Six candidats ont postulé pour le remplacement de M. BLEUX. Le poste de cantonnier est supprimé sous sa forme actuelle. Sa dénomination sera celle d'un « employé communal ». Les tâches relevant de sa fonction seront : l'entretien de la voirie, du cimetière, les petits entretiens des bâtiments communaux et la conduite du car assurant le transport scolaire pour le compte du Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique de MHERE-GACOGNE.

C'est M. MATTEI qui sera sélectionné après un vote à bulletins secrets.

### 1981

#### Allocations allouées aux soldats du contingent

Il est décidé, à l'occasion des fêtes de Noël, d'allouer aux 5 soldats de la commune sous les drapeaux, une somme de 50 F chacun.

### 1982

#### Préservation des chemins de randonnées

En vue de l'élaboration d'un plan départemental de tourisme équestre et pédestre, il est décidé de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour la préservation des itinéraires de randonnées établis par NIEVRE TOURISME pour les 19 itinéraires équestres et pédestres faisant partie du schéma départemental.

-----

Petit à petit le progrès fait son chemin dans le village.

- Au cours de la période précédente (1965 à 1976) des postes téléphoniques publics avaient été installés dans les hameaux. En 1979, ces aménagements sont devenus obsolètes par l'arrivée du téléphone automatique qui permet à la presque totalité des foyers d'être dotés d'une ligne téléphonique personnelle.

Le grand scientifique, Blaise Pascal, n'écrivait-il pas dans ses « Pensées » : « *Tout ce qui se perfectionne par progrès périt aussi par progrès* ».

- Le dépôt d'ordures va disparaître pour faire place au ramassage hebdomadaire par camion, alors que le tri sélectif n'en est qu'à ses balbutiements.
- En 1979, les éleveurs de Gâcogne vont bénéficier de l'indemnité spéciale dite de « Piémont », avantage accordé à certaines communes situées en zone de moyenne montagne.
- Enfin, en 1980, le regroupement pédagogique avec MHERE va sauver l'école de Gâcogne d'une menace de fermeture.

En conclusion, les nouveaux aménagements issus de cette période ont grandement facilité la vie et le confort des habitants, mais se sont révélés coûteux : abonnements et consommations téléphoniques, ramassage des ordures, transports scolaires sur de plus grandes distances, etc. Fort heureusement, ces services n'ont cessé de se développer et de s'améliorer jusqu'à maintenant.